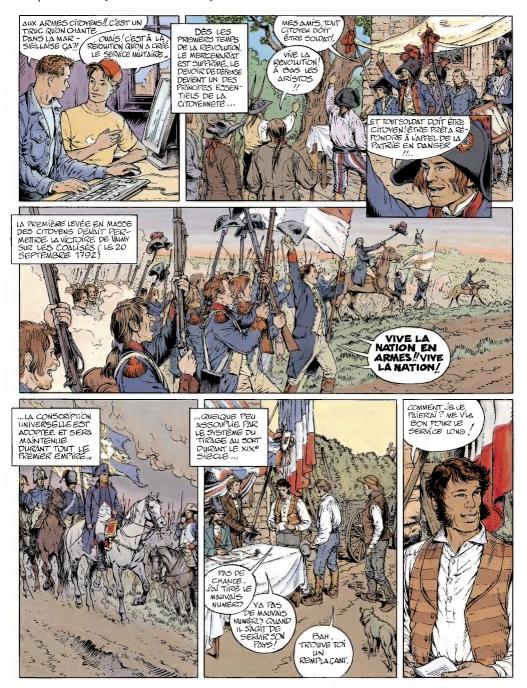
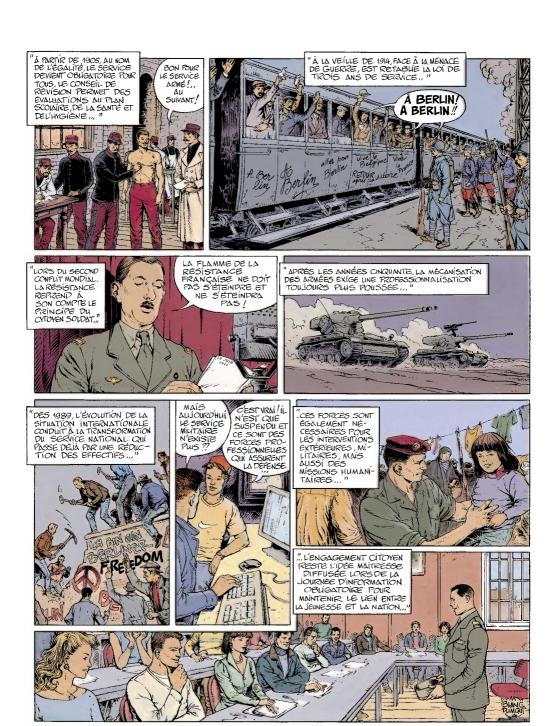


Glénat



Un peu d'histoire [Michel Blanc-Dumont]





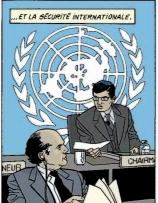
Pourquoi la défense ? [Francis Vallès]























Les missions des forces armées [Francis Vallès]







SANS CESSE, NOS MOYENS AÉRIENS, MARITIMES ET TERRESTRES VEILLENT SUR LA SÉCURITÉ DE NOTRE TERRITOIRE, MAIS AUSSI SUR NOS INTÉRÊTS À L'ETRANGER.

























Etre citoyen, c'est avoir des droits, mais aussi des devoirs.

Le sens actuel du mot citoyen est hérité de la révolution française qui a initié le droit de vote. La citoyenneté confère des droits, mais impose aussi des devoirs envers la société. Être citoyen, c'est avant tout être responsable.

Aujourd'hui, les citoyens français élisent directement leurs représentants jusqu'au plus haut niveau de l'État :

- · les conseillers municipaux pour une commune.
- · les conseillers généraux pour un canton,
- · les conseillers régionaux pour une région,
- · les députés à l'Assemblée nationale,
- · le président de la République, chef de l'État,

Ils élisent également les députés européens qui représentent la France au parlement européen.



Les ressortissants de l'Union européenne demeurant en France peuvent participer aux élections municipales et aux élections européennes.

Pour pouvoir bénéficier de ses droits civiques, il faut être de nationalité française, être majeur. On entend principalement par droits civiques, le droit de vote et le droit de se présenter à des élections.

Les droits civils concernent plus particulièrement les droits attachés à la personne : respect de la vie privée, droit d'aller et venir, liberté d'opinion, de religion, d'association ou d'expression, droit à la sûreté...

Au delà du droit de vote, la citoyenneté, c'est aussi des devoirs dans la vie de tous les jours :

- en tous lieux et en toutes circonstances en respectant la loi, le bien commun et ceux que l'on croise dans la rue ou dans les lieux publics (magasins, discothèques, piscines, stades...);
- sur la route (en scooter, moto ou auto), en respectant le code de la route et la vie des autres-:
- ·dans les établissements scolaires, en respectant ses professeurs, ses camarades, les locaux et le matériel-:
- · chez soi, auprès de ceux auxquels nous tenons (famille, amis ou voisins)-;
- \cdot enfin, avec vous-même, en ayant une attitude responsable face à la violence, l'alcool ou la droque.

Défendre la paix : une mission de chaque jour.

OUE DÉFENDONS NOUS?

La vie quotidienne dans un pays comme la France est étroitement liée à la capacité à se défendre et à œuvrer pour la paix en Europe et dans le monde.

La France doit donc se préparer, dès aujourd'hui, à défendre ce qui fonde le cœur même de son existence. Elle doit défendre un territoire et la vie des populations, mais aussi protéger :

· la liberté (de voyager, de s'exprimer, de la presse, des associations ou des syndicats...)-;

· la démocratie (le respect du vote des citoyens, de l'opinion, des partis politiques, des droits de l'Homme...)-;

· l'activité économique (les échanges commerciaux, les activités industrielles, l'approvisionnement en pétrole ou en gaz...)-;

· les institutions (le respect des lois, l'éducation, la justice, la santé...);

· les infrastructures (les routes, voies ferrées, ports, réseaux énergétiques, téléphonique.

paiement électronique, internet...)-;

· la culture (la langue française, le patrimoine historique et culturel, la diversité des régions, le cinéma, la mode, la gastronomie...)-; · l'Europe et la paix dans le monde. La France fait partie de l'Union européenne*, elle est membre de l'ONU* et de l'OTAN*.

*L'Union Européenne est issue d'un processus initié en 1957. Au delà de la coopération économique et monétaire, l'Europe constitue

> une véritable communauté d'États au sein de laquelle chaque "citoyen européen" peut circuler librement.

*L'ONU

L'Organisation des Nations Unies, créée en 1945, compte aujourd'hui 189 membres. Elle a pour objectif principal le maintien de la paix et la sécurité internationale.

Pour mener à bien ces missions, les pays membres mettent à sa disposition des détachements de soldats appelés les "Casques bleus". La France est l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, qui décide des interventions à mener.

*I'OTAN

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est née au lendemain

de la seconde guerre mondiale (en 1949) afin d'empêcher tout nouveau conflit en Europe. Depuis 1991, elle assure des missions de maintien de la paix en Europe, sous mandat de l'ONU.



www.defense.gouv.fr

Direction du Service National BP 16 · 00450 Armées 19, rue de la 8^e Division · 60200 Compiègne